

Groupe national Milieux Humides - GTh Connaissance -



Animateurs du Groupe :
Muséum national d'histoire naturelle
Fondation Tour du Valat
Direction de l'eau et de la biodiversité – bureau
des milieux aquatiques
12 mai 2016

Crédit photo : © Thierry DEGEN/METL-MEDDE



GTh Connaissance du 12 mai 2016 - ORDRE DU JOUR

10h00 - 10h15 : accueil, rappel des changements intervenus dans l'animation, validation/compléments à l'ordre du jour

10h15 - 12h45 : avancement des 9 actions du sous-groupe thématique « Connaissance »

12h45 - 13h00 : définition du calendrier des réunions sur l'année

13h00 - 14 h : repas

14h00 - 16h30 : focus sur le thème de la journée
« Santé et Milieux Humides »

16h30 : clôture de la journée



GTh Connaissance 12 mai 2016 - RAPPELS

Réunion du GNMH du 18 décembre 2015

-Bilan GTh Connaissance 2015 et pistes 2016 :

- . Bonne contribution des membres : à poursuivre
- . 2 réunions annuelles (printemps, automne) : idem pour 2016
- . Discuter et compléter par des intervenants extérieurs ou de nouveaux participants : invitations d'experts « santé » sur 1^{ère} réunion 2016
- . Mieux développer des sujets de fond : nouveau sujet « santé »
- . Redessiner ou regrouper certaines actions (ex : indicateurs) : à mettre en œuvre
- . Prévoir un focus CESP : à prévoir, notamment en lien avec définition d'une nouvelle stratégie de CESP piloté par GTh CESP

-Souhait du GNMH d'ouvrir un volet « Santé » (cf CR du GNMH 18/02)

- . Lancement de la réflexion dès 1^{ère} réunion 2016
- . Définition d'une ou plusieurs actions pour le PNAMH, en lien avec PNSE (action 27)

Avancement travaux GNMH

1^{ères} réunions des GTh prévues en mai / juin

En attente de la nomination d'un nouveau Président

SUIVI DES ACTIONS « CONNAISSANCE »

Réception des 9 fiches-actions sur 9
du groupe thématique Connaissance du PNAMH,
mises à jour à la date de la réunion

Consultables sur : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/connaissance>

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

- 6 Développer l'Observatoire national des milieux humides
Pilote : MEEM/DEB/PEM4-EN4 - Partenaires : MEEM/CGDD/SOeS, TDV,...

OMH → 1 volet de l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB)

Evaluer l'état et l'évolution des MH : impacts subis + actions favorables.

Pour le rapportage Ramsar, directives européennes, alimenter les politiques publiques.

- Explicite les enjeux et objectifs sur les relations MH ~ société, à partir d'engagements nat. et internat. ;
- Traduit ces enjeux en questions explicites ;
- Identifie et organise des indicateurs répondant aux questions ;
- Publie ces jeux d'indicateurs sous une forme assimilable par les publics visés.



Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

- 6 Développer l'Observatoire national des milieux humides
Pilote : MEEM/DEB/PEM4-EN4 - Partenaires : MEEM/CGDD/SOeS, TDV,...

Réflexion dans des réunions thématiques (RT MH) dédiées.

- Les questions à accompagner d'indicateurs,
- Les indicateurs pertinents à élaborer
- Les données à mobiliser.

Travaux soumis à la coordination scientifique et technique de l'ONB, puis validé ou amendé par le comité national de l'ONB (CN ONB).



Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

- 6 Développer l'Observatoire national des milieux humides
Pilote : MEEM/DEB/PEM4-EN4 - Partenaires : MEEM/CGDD/SOeS, TDV,...

1^{er} rapport « Agriculture, aquaculture et milieux humides : chiffres clés » (2014)

+ 2 rapports : 2016 (« Evolution de l'occupation du sol dans les sites Ramsar de France métropolitaine de 1975 à 2005 » Tome 1 et 2) et 2018

En 2014 : 3^{ème} réunion de la RT ONMH, déf. mise en route de 10 indicateurs sur le site ONB, réalisation - lancement 1^{ère} synthèse ONMH sur MH et agriculture

En 2015 : déf. et mise en route de nouveaux indicateurs sur le site ONB + 2 réunions de la RT

En 2016 : 2 réunions de la RT, 2^{ème} synthèse ONMH évolution occ. sols Ramsar 1975 - 2005, déf. et mise en route 10 indicateurs sur le site ONB, rattrapage de format pour la 1^{ère} synthèse

En 2017 et 2018 : suites des réunions de la RT, définition de nouveaux indicateurs, nouveau rapport en 2018

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

- 7 Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de zones humides
Pilote : MEEM/DEB/EN4 - Partenaires : Inra, Agrocampus Ouest, SOeS, Cerema...

Mobiliser la carte nationale des MPH : statistiques nationales et définition de stratégies d'action.

Sans finalité réglementaire.

Croisement avec CLC confié au Cerema pour améliorer la carte ?

Croisement avec des données sur les pressions anthropiques en vue d'indicateurs à l'ONB.

En 2014 : finalisation de la carte des MPH

En 2015 : définition de la carte et communication auprès des services

En 2016 : analyse de la donnée couche haute résolution ZH de CLC pour expertiser la faisabilité d'un croisement de cette couche avec la carte des MPH

En 2017 : croisement de la donnée couche haute résolution ZH de CLC avec la carte nationale des MPH si possible - développement d'indicateurs pour l'ONB

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

- 8 Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides
Pilote : CGDD/DEB - Partenaires : experts nationaux

Evaluation Française des Ecosystèmes et des Services Ecosystémiques (EFESE)

- Evaluer la satisfaction des intérêts de société par les écosystèmes
- Faciliter et améliorer la prise en compte de l'impact des décisions sur les écosystèmes et la biodiversité
- Elaborer et suivre les politiques nationales de biodiversité

Constitue la réponse de la France à des engagements européens.

Groupe de travail mis en place.

3 réunions pour traiter la partie biophysique de l'évaluation.

Prochaine réunion (mai 2016) : matrice reliant les sous-types de milieux humides, fonctions et services écosystémiques rendus.

Dés avril 2016, convention Ministère - Irstea pour l'appui technique à plusieurs points de l'évaluation.

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

8

Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides

Pilote CGDD/DEB - Partenaires : experts nationaux

En 2015 : rédaction de la partie biophysique de l'évaluation



1^{er} semestre 2016 : rédaction de la partie biophysique de l'EFESE milieux humides

2^{ème} semestre 2016 : rédaction de la partie économique de l'EFESE milieux humides

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

Bancariser les inventaires de zones humides

- 9 Pilote : Agences de l'eau - Partenaires : FMA, DREAL ; coordination Onema (Sandre), GT chargé du modèle commun de données.

Disponibilité, bancarisation des inventaires ZH, promotion d'un modèle commun ?

Modèle de données commun en cours par le Sandre et l'Onema avec l'aide d'un GT (DREAL, AE, Mnhn et DEB)

Inventaires des ZH déjà bancarisés par des AE via Gwern. Transmettre aux DREAL en métropole pour mise à disposition via Carmen.

Action, initiée sur Gwern (portée par le FMA) mandaté par 5 AE/6 sauf AE RMC non associée mais compatibilité avec ZonHum et MedWet

L'action comprend 4 volets :

- Capitaliser les données dans une base commune (bien que hétérogènes)
- Homogénéiser les données à l'avenir (via Gwern ?)
- Analyser les besoins de diffusion selon les besoins des utilisateurs (et restrictions souhaitables)
- Anticiper le lien entre la base commune des inventaires et les suivis ZH

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

Bancariser les inventaires de zones humides

- 9 Pilote : Agences de l'eau - Partenaires : FMA, DREAL ; coordination Onema (Sandre), GT chargé du modèle commun de données.

2014 : mise à disposition de Gwern pour promouvoir un modèle commun

2015 : avancement de la bancarisation, FMA mandaté par 5 des 6 AE. Passage en 2ème phase du travail au niveau du Sandre

▶ En 2016 : intégration de toute la procédure dans le Sandre et dans les différents documents nationaux, mise à disposition des outils à l'échelle des bassins (?)

En 2017 : vérification des nouvelles données capitalisées sur les MH afin de vérifier leur conformité au référentiel SANDRE

Note officielle du MEDDE + document de communication relatifs à la remontée des données.

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

- 10 Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides
Pilote : FCEN - Partenaires : Ministère, Onema, MNHN, agences de l'eau.

Indicateurs sur la conservation des fonctions des MH de 2009 à 2013 en Rhône-Méditerranée (RhoMéO) : résultats sous forme de boîte à outils ont intéressé les agences et le ministère.

→ tendances évolutives des caractéristiques fonctionnelles des MH sur base de recueils de données standardisés avec des méthodes et moyens optimisés.

Vers une coordination nationale du développement par les bassins d'une boîte à outils « milieux humides » : harmoniser des méthodes et protocoles, « sans freiner ou limiter les projets et avancées des bassins ».



Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

10 Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides

Objectifs :

- remontée de données brutes incluant un lien EUNIS ;
- indicateurs nat. d'évolution des MH /fonction et /type de MH(SDAGE) ;
- contribution au rapportage DCE et DHFF : évolution de l'état de conservation des fonctions des MH ;
- évaluation et orientation des stratégies mises en œuvre en faveur des MH : PNMH, programmes cadres des agences de l'eau.

Comité de pilotage constitué au lancement des réflexions nat. (2014).

Action prévue dans un programme LIFE au début, mais idée abandonnée

Difficulté de l'action : coordonner au niveau national des démarches à des rythmes différents dans les bassins



2016 et 2017 : développement de l'outil

2018 : 1^{ère} remontée de données ?

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

12 Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides

Améliorer l'appropriation des résultats de la recherche par les acteurs
: plus de diffusion

Identifier les projets de recherche entre 2001-2014

Déterminer les résultats scientifiques non appropriés par les acteurs

Mettre en œuvre les actions de valorisation

En 2015 : recensement des projets de recherche

▶ En 2016 : résumé des résultats scientifiques, prise en compte des synthèses existantes, échanges Onema-GT Connaissance, enquête éventuelle

En 2017 : montage d'actions de valorisation et diffusion

En 2018 : mise en œuvre d'actions de valorisation et diffusion



Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Axe 4.2 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques publiques de gestion de l'espace

29

Organiser un colloque sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant

Pilotage : Onema - Partenaires : OIEAU, MEEM, AE LB et RM, Pôle-relais ZH, APCA, ONF

75% du linéaire du réseau hydrographique, nombreuses fonctions, trop peu pris en considération : **enjeu majeur de préservation**

⇒ Essentiel de renforcer leur prise en compte dans les documents de planification (notamment gestion de l'eau)

⇒ Organisation d'un colloque - objectifs :

- Mieux comprendre enjeux et fonctionnement des MH des TBV
- Valoriser projets de territoire mêlant préservation eau, biodiversité et activités socio-économiques
- Conciliation réglementations nationales et européennes

⇒ Action réalisée = Colloque Onema-OIEau tenu les 4 et 5 mai 2015 à Paris
+ Brochure « Les Rencontres de l'Onema » fin 2015

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Axe 4.2 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques publiques de gestion de l'espace

29

Organiser un colloque sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant
Pilotage : Onema - Partenaires : OIEAU, MEEM, AE LB et RM, Pôle-relais ZH, APCA, ONF

Autres suites du Colloque :

- Elargir les réflexions à l'ensemble des petites masses d'eau
- Construire un fonds de REX (success stories)
- Intégrer des entrées « Paysage » et « Gestion des flux »
- « Mobiliser » les politiques à fort impact (agricoles et forestières)

⇒ Ouvrage « Comprendre pour agir » (in prep.) : définir les leviers d'actions pour une meilleure et plus large appropriation des enjeux sur ces milieux

⇒ Vraie urgence : faire de ce sujet une « cause nationale » ?

En 2015 : tenue du colloque + publication brochure « Rencontres de l'ONEMA »

En 2016 et 2017 : traduction de la brochure en anglais + lancement et déroulement des travaux

En 2018 : publication d'un n° dédié de « Comprendre pour agir »

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Axe 4.2 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques publiques de gestion de l'espace

30 Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE
Pilotage DEB et Onema - Partenaires : AE, DREAL et Mnhn

Mobilisation de chercheurs → évaluer l'incidence des eaux souterraines sur les écosystèmes terrestres.

Vers de nouveaux logigrammes, des guides d'évaluation de l'état chimique et quantitatif actualisés.

▶ En 2016 : lancement d'un appel à contribution de recherche

En 2017 : ateliers avec les AE et DREAL

En 2018 : logigrammes dans les guides d'évaluation de l'état chimique et quantitatif



Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Axe 5.3 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires

49

Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne
Pilote : FMA - Partenaires : GRISAM - IRSTEA, Onema, Pôle relais Lagunes méditerranéennes

Groupe de travail dédié à l'action mis en place.

Première réunion le 7 sept. 2015, définition des contours généraux de l'action.

Lignes d'actions à compléter dans les mois à venir :

- Inventaire des initiatives d'amélioration de l'accessibilité et des habitats aquatiques pour la piscifaune en marais côtiers
- Mise en réseau d'actions de gestion intégrant la piscifaune
- Inventaires d'initiatives de recherche-action.
- Mise au point d'une méthode de caractérisation des espaces de marais
- Cartographie de ce potentiel à l'échelle nationale à l'horizon 2018

Axe 5 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

Axe 5.3 : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides sur le littoral et les estuaires

49

Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne
Pilote : FMA - Partenaires : GRISAM - IRSTEA, Onema, Pôle relais Lagunes méditerranéennes

En 2014 : portage de l'action au plan d'action en octobre.

En 2015 : mobilisation du comité d'experts.

En 2016 : plan de financement à fixer, avec notamment recherche de budget « PnamH » pour l'ingénierie de montage de projet : démarchage de partenariats techniques et financiers, recherche et études des instruments financiers, montage de dossiers. Ceci pour un 0,3 ETP au minimum la 1ère année.

En 2016-2017 : inventaire initiatives d'amélioration de l'accessibilité, initiatives recherche-action, mise en réseau.

En 2018 : mise au point d'une méthode, amorce de cartographie nationale

Merci de votre attention

